

# Barbazan-Debat

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 65 - Mai 2026



## SOMMAIRE

Page  
2

*Editorial*

Pages  
3-6

*La vie  
municipale*

Pages  
7-8

*Informations  
Générales*

Pages  
9-13

*Un tour  
d'horizon*

Pages  
14-19

*Du côté  
des associations*

Page  
20

*Informations  
utiles*



## **Barbazanaises, Barbazanais,**

Un lendemain d'élections marque toujours une responsabilité particulière : celle de mettre en œuvre le programme proposé lors de la campagne électorale en actions concrètes, utiles pour chaque barbazanais.

Même s'il n'y avait pas de véritable enjeu, puisqu'une seule liste se présentait à vous, vous avez tenu en vous déplaçant nombreux à vous exprimer et nous

dire votre souhait de nous voir poursuivre l'action communale avec la même volonté de vous servir.

La confiance que vous nous avez accordée est la preuve que vous avez apprécié le travail accompli et que vous souhaitez qu'il en soit ainsi durant les six prochaines années.

Soyez toutes et tous remerciés chaleureusement. Nous ferons tout pour être digne de cette confiance.

La mandature qui débute s'inscrit dans l'ambition d'un village qui poursuit son développement sans renier son identité et qui place la qualité de vie au centre de toutes les décisions.

Notre commune sera encore plus attentive à la tranquillité publique, modernisera ses équipements et ses écoles pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et accordera à notre jeunesse, comme à nos aînés, la place et l'attention qu'ils méritent.

Les nouveaux élus s'engagent à une proximité réelle, faite d'écoute et de présence sur le terrain et à préserver la solidité financière qui garantit l'action municipale dans la durée.

A vous tous, je veux dire à quel point votre confiance renouvelée m'honore et me donne l'énergie pour poursuivre mes missions au service de la vie locale.

Le Maire,  
Jean-Christian Pédeboy.

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'J. Pédeboy', written over a light background.



## Elections municipales

Après le passage aux urnes des électeurs le 15 mars, il a été procédé à l'élection du maire et des adjoints le 20 mars 2026 selon le règlement préfectoral. C'est dans la salle du conseil qu'a eu lieu la réunion du conseil municipal en présence des 23 élus et des deux suppléants.

Mme Rivaletto a présidé le début de séance jusqu'à l'élection du Maire. Le secrétariat était assuré par deux agents administratifs et les élections du maire et des adjoints ont été supervisées par M Serge MAZET et Mme Emmanuelle BENNE.

Jean Christian PEDEBOY qui a été élu maire à l'unanimité a pris la parole en soulignant qu'il avait souhaité avoir une équipe rajeunie, bien épaulée par des anciens dévoués à la commune.



### Bureau de la mandature :

Maire : Jean-Christian PEDEBOY ;  
1er adjoint : Yves LOUPRET ;  
2e adjoint : Claudine RIVALETTO ;  
3e adjoint : Claude DELMAS ;  
4e adjoint : Régine POUYENNE-VIGNAU ;  
5e adjoint : Jean-Luc MANSE.

M le maire a précisé que le conseil municipal fixe librement le nombre des adjoints dans la limite de 30% de l'effectif soit 6 pour notre commune. Il propose donc de fixer le nombre des adjoints à 5 afin de pouvoir nommer des conseillers délégués.

Ces derniers ont été nommés lors de la séance suivante le 7 avril 2026.

Conseiller délégué à la vie scolaire : Fabrice SCHAEFFER.

Conseillère déléguée à la culture-environnement-développement durable : Anne Marie OLALLA.

Conseiller délégué à l'information-communication : Michel LARROUY.

## Remerciements de M le Maire

Mes chers Collègues,

Je vous remercie toutes et tous pour la confiance que vous venez de me témoigner. C'est un Conseil Municipal rajeuni que j'aurai le plaisir de conduire. En effet, huit nouvelles têtes sont venues nous rejoindre ainsi que deux suppléants dont la moyenne d'âge est de quarante-huit ans. Je salue votre engagement et vous témoigne toute ma reconnaissance d'avoir répondu favorablement à ma sollicitation. Il devient de plus en plus difficile, aujourd'hui, de convaincre des personnes à s'investir pour le bien communal.

Je suis bien conscient que les jeunes couples qui travaillent privilégient leur carrière professionnelle et, aspirent à un minimum de détente en dehors de leur travail ou pour s'occuper de leurs enfants. Si l'on ajoute à cela la parité qui nous est imposée, même si je la partage totalement, cela rend l'exercice de plus en plus difficile. C'est un constat évident qui s'est traduit par la candidature d'une seule liste sur deux tiers des communes en France.

Mais, il y a une autre raison qui me semble très importante et dont nous n'avons pas à rougir. Le fait qu'il n'y ait eu qu'une seule liste à BARBAZAN-DEBAT est le reflet d'un travail réalisé correctement et de la satisfaction des administrés à l'exprimer.

Cela n'aura pas empêché les électeurs de venir nombreux voter afin de nous témoigner leur reconnaissance et leur envie de nous voir continuer à diriger les affaires de la Commune. Qu'ils soient tous remerciés.

Nous ferons tout pour être digne de leur confiance. C'est mon vœu le plus cher pour cette mandature. Pour cela, je compte bien sur mes fidèles Adjoints et Conseillers qui ont accepté de continuer l'aventure tout en m'assurant de leurs engagements.

Et je compte aussi beaucoup sur les nouveaux, vous qui venez de nous rejoindre au soir du 15 mars. Je voudrais dire toute ma satisfaction de vous savoir auprès de moi. Je vous sais animés de bonnes intentions et désireux d'apporter tout votre dévouement au service de la Commune.

J'ai déjà pu mesurer, lors de nos rencontres et de nos échanges, votre curiosité et votre intérêt pour la vie communale ; ceci est pour moi un heureux présage et témoigne de votre volonté à vous impliquer pour le bien-être général. Nous avons encore tant de choses à faire ensemble pour notre Village que nous aimons.

J'ai été Maire de tous les Barbazannais pendant dix-huit ans et, je continuerai à l'être en restant fidèle à mes principes de loyauté, disponible et à l'écoute de tous sans exception et en respectant mes engagements.

Enfin, je vais terminer en exprimant toute ma gratitude et ma considération à Claudine RIVALETTO qui a présidé ce début de séance.

En quittant cette salle, je vais, en votre nom, déposer une gerbe au Monument aux Morts en reconnaissance de ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté et sans qui nous ne serions pas là ce soir.

J'irai également déposer une gerbe sur la tombe de mes prédécesseurs, Pierre BORY et Gilles MONDON.

Bonne soirée à tous.

**Commissions** : les listes des administrés élus et non élus des Commissions COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS et CONTROLE DES LISTES ELECTORALES seront mises à jour ultérieurement.

<b>LES COMMISSIONS MUNICIPALES</b> (Le maire est président de droit de chaque commission)				
<b>FINANCES-BUDGET</b>	<b>ADMINISTRATION GESTION PERSONNEL RESSOURCES</b>	<b>TRAVAUX URBANISME</b>	<b>AFFAIRES SOCIALES</b>	<b>SPORT JEUNESSE VIE ASSOCIATIVE</b>
<b>1 LOUPRET Yves</b> 2 DELMAS Claude 3 MAZET Serge 4 LAGARDELLE Gilles 5 BENNE Emmanuelle 6 CABANES Frédéric 7 POUYENNE VIGNAU Régine 8 RIVALETTO Claudine 9 MANSE Jean Luc 10 BEAU Véronique 11 SCHAEFFER Fabrice 12 LARROUY Michel 13 OLALLA Anne Marie	<b>1 RIVALETTO Claudine</b> 2 DELMAS Claude 3 ABADIE Marilyn 4 LAGARDELLE Gilles 5 BEAU Véronique 6 BLANCHARD Philippe 7 LACROUX Nathalie	<b>1 DELMAS Claude</b> 2 CENAC-MORTHE Michel 3 MAZET Serge 4 CABANES Frédéric 5 MANSE Jean Luc 6 LANSAC Dominique 7 BLANCHARD Philippe 8 LAGARDELLE Gilles	<b>1 POUYENNE VIGNAU Régine</b> 2 RIVALETTO Claudine 3 4 5 6 7	<b>1 MANSE Jean Luc</b> 2 SCHAEFFER Fabrice 3 BLANCHARD Philippe 4 ARASSUS Elodie 5 LOUPRET Yves 6 CHAMPAGNE Sylvain
<b>VIE SCOLAIRE</b>	<b>CULTURE ENVIRONNEMENT DEVELOP. DURABLE</b>	<b>INFORMATION COMMUNICATION</b>	<b>CAISSE DES ECOLES</b>	<b>C.C.A.S.</b>
<b>1 SCHAEFFER Fabrice</b> 2 OLALLA Anne Marie 3 BENNE Emmanuelle 4 NERIN Lauriane 5 DESPRES Catherine 6 CHAMPAGNE Sylvain	<b>1 OLALLA Anne Marie</b> 2 POUYENNE VIGNAU Régine 3 LANSAC Dominique 4 ARASSUS Elodie 5 CENAC-MORTHE Michel 6 LARROUY Michel	<b>1 LARROUY Michel</b> 2 LOUPRET Yves 3 NERIN Lauriane 4 SCHAEFFER Fabrice 5 RIVALETTO Claudine 6 LANSAC Dominique	<b>1 SCHAEFFER Fabrice</b> 2 OLALLA Anne Marie 3 BENNE Emmanuelle 4 CAZENAVE Didier 5 MEDINA Cedric 6 PICHARLES Chloé 7 SIVET Thomas	<b>1 POUYENNE VIGNAU Régine</b> 2 LARROUY Michel 3 MAZET Serge 4 SCHAEFFER Fabrice 5 RIVALETTO Claudine 6 DESPRES Catherine 7 LACROUX Nathalie 8 LASSERRE Sandrine 9 PAUL Arthur 10 HERNANDEZ Jocelyne 11 BEZ Bernard 12 CAPDEVIELLE André 13 PALOMINO Hélène 14 LACAZE Michel
<b>DELEGUES DE LA COMMUNE AUX DIFFERENTS SYNDICATS</b>				
<b>Syndicat Intercommunal ENFANCE JEUNESSE :</b> <b>Titulaires :</b> LOUPRET Yves, RIVALETTO Claudine		<b>Syndicat Départemental d'Energie :</b> <b>Titulaire :</b> DEMAS Claude <b>Suppléant :</b> MAZET Serge		
<b>COMMISSION D'APPELS D'OFFRE</b>				
<b>Titulaires :</b> LOUPRET Yves, DELMAS Claude, MAZET Serge <b>Suppléants :</b> MANSE Jean Luc, RIVALETTO Claudine, POUYENNE VIGNAU Régine				
<b>COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS</b>				
<b>Titulaires :</b> La Direction des Finances Publiques choisira 10 membres parmi les 32 commissaires présentés dont les 25 membres du conseil municipal <b>Suppléants :</b>				
<b>COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES</b>				



## Travaux d'élagage rue des Anciens Combattants

À l'approche du printemps, les services techniques de la ville ont mobilisé leurs équipes pour différentes interventions d'entretien, notamment la taille des arbres. Dans ce cadre, des travaux d'élagage ont été réalisés le long du ruisseau Hournet, rue des Anciens Combattants et aux abords de l'école Verlaine.

Afin de limiter les perturbations pour les élèves et leurs parents, cette intervention a été programmée pendant la période des vacances scolaires, évitant ainsi d'impacter les entrées et sorties de classe des établissements situés à proximité.



Après la mise en place de la signalisation et des déviations nécessaires, les agents ont procédé à un élagage selon une méthode classique et sécurisée. Installé dans une nacelle, un élagueur a effectué une taille de réduction des arbres. Au sol, une équipe munie d'un broyeur forestier s'est chargée d'évacuer immédiatement les branches.

Par ailleurs, la taille des branches et des racines des arbres situés en bordure de la route a contribué à contenir leur développement et à préserver la biodiversité, notamment en intervenant avant la période de nidification des oiseaux.



## Hommage aux anciens combattants du 19 mars

Vendredi 19 mars, la commune de Barbazan-Debat a rendu hommage aux anciens combattants à l'occasion de la journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Une trentaine de personnes, parmi lesquelles des élus, des représentants de la FNACA et des habitants, étaient réunies sur le parvis de la mairie.



La cérémonie s'est poursuivie par un dépôt de gerbes au pied du monument aux morts, effectué par le maire Jean-Christian PEDEBOY, accompagné de MM. MARMOUGET et CAPDEVIELLE pour la FNACA. Dans son allocution, l'édile a relayé le message d'Alice RUFO, ministre déléguée auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants, évoquant « un monde commun, hérité de ceux qui nous ont précédés, avec leurs peines et leurs mérites et que nous transmettons aux générations futures ».

Après la Marseillaise interprétée au saxophone par M. MARMOUGET, M. le maire a salué l'engagement du porte-drapeau, M. Robert Peyrouse, ainsi que la fidélité des anciens combattants présents. La cérémonie s'est conclue par un moment de convivialité autour d'un vin d'honneur, servi dans la salle du conseil municipal. À cette occasion, M. DUPOUEY a exprimé le souhait de voir se renforcer les liens avec la section, aujourd'hui peu nombreuse, de la FNACA de Soues.



## SITES INFORMATIQUES UTILES ou A CONSULTER

### Nouvelles règles de déductions d'impôts : dons aux associations

Un don à certains organismes nous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt atteignant 75% du montant donné. Le niveau de la réduction d'impôt varie en fonction de l'association choisie. Pour un organisme d'intérêt général ou reconnu d'utilité publique la réduction est de 66%.


Pour avoir droit à une réduction de 75% du montant du don, il faut verser à un organisme d'aide aux personnes en difficulté (repas, soins, logement) ou aux victimes de violence domestique. Un montant maximal de dons annuel est 2000€ (dons effectués depuis le 14 octobre 2025). Cela signifie que les dons effectués avant le 14 octobre 2025 sont soumis à la règle précédente soit un don annuel maximal de 1000€.







Si le cumul des dons effectués est supérieur au montant limite en vigueur, la règle suivante s'applique :

Pour la partie des dons correspondant à la limite (1000€ ou 2000€, en fonction de la date des dons) la réduction d'impôt est de 75% et pour la partie des dons au-dessus du plafond, la réduction d'impôt est de 66%.

**Pour les dons effectués à partir du 1er janvier 2026 en faveur de la sauvegarde du patrimoine religieux des communes de France, la réduction d'impôt est abaissée à 66% du montant versé sans dépasser 20% du revenu imposable.**

**7 | RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT** Le symbole  signifie que vous devez fournir vos reçus ou vos justificatifs

Dons			
- Dons à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 513 €) 	7UD		7UL
- Autres dons (associations d'utilité publique, organismes d'intérêt général, parités politiques...) 	7UF		7UG
- Report années antérieures ... 7ZS 05 ... 7ZT 06 ... 7ZU 07 ... 7XW 08 ... 7XX 09			
Cotisations syndicales des salariés et pensionnés 			
	7AC	7AE	7AG
	7AD	7AF	7AH
Nombre d'enfants poursuivant leurs études			
- Enfants à charge	7IA	7IC	7ID
- Enfants à charge en résidence alternée	7IB	7IE	7IG
Frais de garde des enfants de moins de 6 ans au 1 <sup>er</sup> janvier 2010 			
- Enfants à charge	7GA	7GB	7GC
- Enfants à charge en résidence alternée	7GE	7GF	7GG

*Nom et adresse des bénéficiaires*

# Informations générales

Si vous versez une pension alimentaire à votre enfant majeur non rattaché au foyer fiscal, les montants des déductions sont à inscrire sur la déclaration des revenus de 2025.

Pour un enfant domicilié au domicile parental, le montant forfaitaire de la déduction est de 4039€ par enfant avec possibilité de déduire 6855€ pour frais de scolarité. Si l'enfant est marié ou pacsé, ce montant est de 8079€.

Pour un enfant non domicilié au domicile parental, la limite est de 6855€ par enfant et s'il est chargé de famille la déduction peut s'élever à 13710€.

Il est possible de déduire des revenus une pension alimentaire versée à un ascendant (parent, grand-parent, arrière-grand-parent) dans le besoin et

envers lequel nous avons une obligation alimentaire. Trois conditions sont à réunir : la pension est destinée à un ascendant dans le besoin au titre de l'obligation alimentaire, la pension couvre les besoins essentiels (nourriture, logement, santé...) la pension est proportionnée par rapport aux ressources.

Si ces conditions sont remplies et si la personne aidée est hébergée à votre domicile, la somme forfaitaire de 4039€ est à déduire. Si le parent est âgé de plus de 75 ans et hébergé à votre domicile, la condition relative à l'état de besoin est réputée remplie lorsque les ressources du parent n'excèdent pas 12411,44€ pour une personne seule et 19268,80€ pour un couple.

**Les réductions d'impôts ne sont possibles que sous certaines conditions disponibles sur le site officiel :**  
<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/gerer-mon-impot-sur-le-revenu/impot-tout-savoir-sur-la-deduction-des-pensions#>

## Prix des Carburants comment payer le prix le plus bas



Consulter le prix des carburants partout en France ? Une carte interactive officielle recense l'ensemble des stations-service sur le territoire et vous informe sur les prix en temps réel.

Le site [prix-carburants.gouv.fr](http://prix-carburants.gouv.fr) est le site officiel unique, édité par le ministère de l'Économie, qui recense les prix des carburants en France. Son module de recherche permet une consultation sur mobile. Les prix sont actualisés dès qu'ils font l'objet d'un changement.

Dans le menu « Trouver un point de vente », vous pouvez rechercher une station-service : par département, par commune, par type d enseigne (major, grande distribution, indépendant...) en fonction des services proposés.

Dans la zone « Localisation », sélectionnez le département désiré, indiquez le nom ou le code postal de votre commune. Sur la carte, cliquez sur la station-service qui vous intéresse pour ouvrir la fenêtre des informations. Vous y trouverez le nom et l'adresse du point de vente, le prix par litre TTC pour chaque type de carburant.

Le site vous permet aussi de visualiser les points de ravitaillement sur un itinéraire. Dans le menu « Trouver un itinéraire », choisissez le carburant utilisé et les villes de départ et d'arrivée. Vous obtenez l'information sur la distance à parcourir, la durée du trajet, le plan détaillé du trajet et la liste des points de vente de carburant tout au long de l'itinéraire.



## Le camion Prévent'TIMM fait étape et confirme son succès

Le jeudi 19 mars 2026, le camion Prévent'TIMM a stationné place de l'Europe, proposant aux habitants un accès facilité aux dépistages. Une initiative de proximité qui a une nouvelle fois, rencontré un bel engouement.

À bord du véhicule, le docteur Camille Vallernaud, accompagnée de Stéphanie, manipulatrice radio, et de Charlotte, secrétaire et conductrice, a accueilli les patientes dans une ambiance conviviale et rassurante.



Ce dispositif mobile est dédié au dépistage organisé des cancers du sein, du col de l'utérus et du côlon, tout en menant des actions de prévention en santé. Une offre complète qui répond à un véritable besoin sur le territoire.

Au total, une vingtaine de patientes avaient pris rendez-vous, par téléphone, par mail ou via la plateforme Doctolib. La proximité du service et la rapidité d'accès aux rendez-vous figurent parmi les principaux atouts salués par les utilisatrices.

Le camion Prévent'TIMM reviendra à Barbazan-Debat à deux reprises dans l'année, les 18 juin et 16 novembre 2026, afin d'assurer un suivi régulier.

Pour prendre rendez-vous, il est possible de s'adresser à son médecin traitant, de contacter le secrétariat au 07 50 75 09 69 ou de réserver directement en ligne via Doctolib.

## Le nouveau cabinet d'ostéopathie

Le nouveau cabinet d'ostéopathie, installé à la place de l'ancien local informatique, place de l'Europe, a été entièrement repensé afin d'offrir des conditions d'exercice optimales et d'assurer aux patients un accueil empreint de confiance et de confort.

Les travaux ont principalement porté sur l'aménagement intérieur : pose de cloisons, isolation, électricité, installation de panneaux vitrés opaques, plomberie et peinture qui ont été réalisés avec soin.

Une attention particulière a été accordée à l'éclairage, à la fois naturel et artificiel, afin qu'il soit le plus homogène possible, sans être agressif.



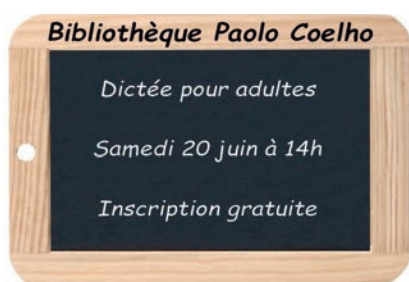
Les patients sont désormais accueillis dans une salle d'attente confortable, propice à la détente. L'espace de consultation, à la fois fonctionnel et apaisant, permet à l'ostéopathe d'exercer dans une ambiance zen et sereine. Mme Biès vous accueille dans ce nouveau cabinet depuis la fin du mois de mars. Vifs remerciements à M. le Maire ainsi qu'aux services techniques pour les travaux réalisés.



## Les propositions du trimestre prochain à la bibliothèque

**Pour les enfants** : retrouvez le rendez-vous mensuel des **croqueurs d'histoires**, lectures d'albums pour les enfants de 3 à 6 ans, les **mercredis 6 mai, 3 juin et 1er juillet 2026 à 16h**.

Participation gratuite, sans inscription.



**Pour les adultes** : A l'heure des messages furtifs sur téléphone et des mails écrits à la va-vite, pouvons-nous toujours affirmer que nous maîtrisons parfaitement la langue française ?

Venez vous challenger dans un climat convivial en participant à une grande dictée, le **samedi 20 juin à 14h**. Participation gratuite, sans inscription.

Votre bibliothèque reste ouverte toute l'année les mardis 16h -18h, mercredis 10h -12h et 15h -18h et les samedis 9h -12h. L'abonnement est gratuit pour tous et vous permet d'emprunter 20 livres pour une durée de 4 semaines.

De plus, la bibliothèque Paolo Coelho fait partie du réseau des bibliothèques de l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, ce qui vous offre la possibilité d'emprunter dans une autre bibliothèque du réseau avec la même carte et de rendre les documents dans n'importe quel établissement de ce réseau.

Enfin, un agenda culturel paraît tous les 3 mois et vous informe de toutes les activités proposées par les bibliothèques et la ludothèque de l'agglomération.

## Contes en Hiver à la bibliothèque

La bibliothèque Paolo Coelho a accueilli à l'occasion du 31 festival **Contes en Hiver**, organisé par l'association de la Ligue de l'enseignement 65 la conteuse Nathalie Lhoste-Clos.

Une trentaine de personnes, parents et enfants âgés de 4 à 6 ans ont profité d'un moment plein de douceur et de sensibilité.

Comment ne pas craquer face au grand cœur de **Madame Jeanne** dans sa roulotte sur laquelle on peut lire en grosses lettres rouges : « *Maison mobile de Madame Jeanne et de ses animaux* ». Ces animaux si attachants... tel ce petit minou qui ne connaît rien du monde et qui s'échappe...

Pris par la nuit il est accueilli généreusement par les lapins mais il n'aime pas les carottes, ben non il n'est pas un lapin. Ce doit être un écureuil avec sa longue queue mais il n'aime pas les noisettes ... il aime les souris, c'est sûrement un hérisson mais il n'arrive

pas à dormir contre eux, il n'a pas de piquants lui !

Durant le spectacle, les enfants se sont montrés particulièrement enchantés, échangeant avec la conteuse. Une parenthèse magique et chaleureuse, saluée comme une véritable réussite par petits et grands.





## Le hit-parade de Monsieur Carnaval

Cette année, Monsieur Carnaval a animé avec éclat la dernière journée d'école avant les vacances de février. Pour l'occasion, il avait revêtu un costume aussi original que symbolique, en accord avec le thème choisi : une radio-cassette géante. Sous un ciel dégagé et des températures printanières, la fête s'est déroulée dans une ambiance des plus joyeuses.



Enfants et parents se sont prêtés au jeu des déguisements : dinosaures, super-héros intrépides, sportifs déterminés, princesses élégantes, policiers... Un véritable kaléidoscope de couleurs et d'imagination a envahi le parking de la mairie.

Point d'orgue de l'après-midi : un grand flashmob chorégraphié par les enseignants et les élèves. Le spectacle a offert un véritable voyage musical, des années 1940 aux années 2000.

Les maternelles ont ouvert le bal en dansant avec enthousiasme sur des airs des années 40.



Les cours préparatoires se sont démenés sur des airs des années 60 et 70, avec des rythmes plus soutenus de rocks ou plus lents de quelques slows.

# Un tour d'horizon



Les cours élémentaires ont revisité les années 80 avec une playlist de douceur ou de dynamisme sous les regards admiratifs des familles.



Enfin, les cours moyens ont fait vibrer le public au son des années 2000 avec des gestuelles, inspirées notamment du rap, du hip pop et d'autres courants contemporains.

# Un tour d'horizon



Mais la fête ne serait pas complète sans la traditionnelle sentence. Hélas, Maître Carnaval s'est montré quelque peu maladroit dans l'organisation des pots-pourris, mêlant les morceaux avec un sens du rythme discutable et déstabilisant les jeunes danseurs.

Mauvais DJ d'un jour, il en a payé le prix : comme le veut la tradition, il a été brûlé sur la place publique, sous les rires et les applaudissements, clôturant ainsi cette journée festive et mémorable.





## Soirée interclubs au Full Contact Club

Soutenu par la municipalité, le Full Contact Club Barbazanais continue de faire vivre la discipline depuis sa création en janvier 1998. À sa tête, le fondateur et entraîneur Karim Alkama, ancien boxeur professionnel est épaulé par le président BELLANDI Patrick. Le club propose plusieurs disciplines de boxe, du full contact au kick-boxing, sans oublier la boxe anglaise. Les entraînements ont lieu trois fois par semaine – les lundis, mardis et jeudis de 19h à 20h30 – au complexe sportif Pierre Bory. Ouvert aux jeunes comme aux adultes, le club accueille une majorité de pratiquants en loisir, dans une ambiance conviviale.

Le club d'Horgues était invité à partager une séance d'entraînement avec le club local. Après des échauffements réalisés séparément, les entraîneurs ont proposé des échanges techniques



de combat : attaque avec coup droit, uppercut et défense en esquive pour le kick boxing et attaque et défense au pied pour le full contact. Les boxeurs ont enchaîné avec des oppositions interclubs encadrées, sous l'œil attentif des entraîneurs.

Une séance intense, à la fois formatrice et prometteuse en vue des prochaines échéances sportives.



## Vacances d'hiver à l'accueil de loisirs

Du 23 février 2026 au 9 mars 2026, l'accueil de loisirs de Barbazan-Debat a proposé aux enfants des vacances d'hiver placées sous le signe de la découverte et de l'imaginaire.



Chaque groupe a exploré un thème adapté à son âge : les 4 ans avec « J'imagine un monde tout blanc », les 5/6 ans avec « Les secrets du monde des glaces », les 7/8 ans autour des « esquimaux » et les 9/11 ans sur le thème de « l'hiver ».

Activités créatives, jeux et projets collectifs ont rythmé ces deux semaines.

Deux sorties ont également marqué ces vacances : une journée au lac de Soues avec grands jeux et balade, ainsi qu'une sortie à Cauterets avec patinoire et visite

de la Maison du Parc National des Pyrénées.

Des moments riches en partage et en découvertes pour tous les enfants.



## La chasse aux sangliers, une régulation nécessaire



À la suite de signalements de dégâts dans les cultures et à la demande de demandes de riverains, la société communale de chasse a organisé une battue aux sangliers sur le secteur du Rebisclou. Une vingtaine de chasseurs se sont réunis dès 9 h à la cabane des chasseurs. Après l'émargement du cahier de battue et un rappel des consignes de sécurité, le président de l'association, M. Boniface, a défini le positionnement des participants,

équipés de gilets orange. Une fois la battue lancée, chacun est tenu de rester à son poste, conformément à la réglementation en vigueur. Cette opération s'inscrit dans un contexte de forte augmentation de la population de sangliers. La capacité de reproduction élevée de l'espèce entraîne des dégâts importants dans les cultures, mais aussi des risques accrus d'accidents de la route et des atteintes aux jeunes peuplements forestiers. La présence excessive de sangliers a également des conséquences financières, liées aux indemnités agricoles et aux dommages matériels causés lors de collisions routières. Ces animaux peuvent par ailleurs représenter un danger pour les promeneurs et vététistes. Malgré des sensibilités parfois différentes entre chasseurs, promeneurs et non-chasseurs, la régulation par la chasse demeure aujourd'hui un outil indispensable pour préserver l'équilibre entre agriculture, sécurité publique et biodiversité.



## Stages hivernaux d'équitation à la carrière

Comment améliorer la force, l'équilibre et les performances tels étaient les thèmes des exercices de saut d'obstacles proposés par l'éducateur d'équitation Florent Cazalé Debat.

Pour cela, une soixantaine de couples (cheval/cavalier) des Hautes Pyrénées, Pyrénées Atlantiques et Haute Garonne ont participé aux deux stages hivernaux de décembre 2025 et de janvier 2026 organisés par l'Association Equi-Barbaz en partenariat avec l'élevage de Lamoison.

Le samedi était consacré aux cavaliers en devenir et le dimanche aux cavaliers confirmés.

La première journée était consacrée à la « mécanisation du couple cheval cavalier ». Souvent négligé, le travail sur la « rectitude » pour le cavalier a pour but de rechercher une égale aisance des deux mains au contact sur les rênes tout en favorisant le relâchement et la décontraction pour le cheval et le cavalier.



L'enchaînement en mode compétition sur un parcours de 12 obstacles était au programme de la deuxième journée. Chaque cavalier a effectué les exercices de saut d'obstacles à tour de rôle sous la houlette de l'éducateur prodiguant ses conseils.

Importante, l'intendance, moment de convivialité et d'échanges, n'était pas oubliée. Le midi était organisé à la carrière sous forme d'un repas type auberge espagnole tandis que le soir, c'est au restaurant de proximité que se retrouvait tout ce petit monde bien au chaud.

Tous ces exercices ont bénéficié tant aux cavaliers qu'aux chevaux en améliorant leur synchronisation. Ces entraînements organisés pour des cavaliers aguerris sont une préparation aux futures compétitions nationales en Concours de Sauts d'Obstacles début 2026 avec en ligne de mire les championnats nationaux.



## Bottes, Boules et Baguettes

Un trimestre très dépaysant pour la Gym Vitalité.

Pour tous les cowboys aguerris ou ceux qui n'ont jamais osé le TWO-STEP, la Gym Vitalité a proposé un stage de country le 31 janvier 2026. Une soixantaine de personnes sont venues s'initier sous la direction des animatrices du « Country de Soues ». Elles ont appris des chorégraphies emblématiques de la Line dance. Les objectifs ont été atteints : s'amuser, transpirer et surtout ressentir une énergie collective unique au son des guitares et des banjos.



Le 27 mars, pour sa 18ème édition, le tournoi de bowling a tenu toutes ses promesses mêlant technique et convivialité électrique. Le rythme a changé mais l'esprit d'équipe était le même. Entre deux éclats de rire et quelques « gouttières » mémorables, c'était un moment idéal pour se défier dans une compétition amicale. Les quilles ont tremblé.

Après l'effort, le réconfort. Pour clore cette soirée, nous avons troqué les pistes pour les baguettes. Le dîner au restaurant chinois « le Royal » fut le moment de décompresser, de débriefer sur nos beaux lancers autour d'un buffet très généreux.

Un contraste culturel audacieux finit toujours de souder le groupe dans la gourmandise.

On pourrait croire qu'avec l'arrivée des beaux jours, la routine s'installe, le rythme ralentit. Détrompez-vous ! Tout le monde attend l'AG et son repas ainsi que la sortie pique-nique qui clôturera la saison.

Contact Monique OLIVARES : 06 15 23 63 13



## Les sorties des randonneurs de l'Alaric

Depuis le début de l'année 2026, les sorties se sont enchaînées, interrompues par le mauvais temps certains dimanches.

### Quelques belles sorties toutefois ont eu lieu :

- La croix du Béliou depuis Lesponne,
- Le chemin de César à Bugard,
- Le Coussouat et le Soum d'Ech,
- Soum de Hailla puis cabane d'Empieye.

### Des séjours sont en prévision :

- Un week-end au Pays Basque (la Rhune),
- 3-4 jours pour les amandiers en fleur en Espagne,
- 1 semaine aux Encantats.



Tout ceci dans la bonne humeur et l'envie de partager de bons moments ensemble dans nos chères montagnes. Vous pouvez participer à 2 sorties découverte sans engagement auprès du club.

Contacts : Noël GARRIGOS, Président : 07-71-27-25-73

Jean Claude FELIX, secrétaire : 06-33-37-42-39



## Le Planning 2026 du C.A.B.D.

Lors de l'Assemblée Générale qui a eu le 9 janvier, la présidente a présenté le planning des manifestations pour l'année 2026.

Le bureau a été réélu :      **Présidente :** Virginie MELIX    -    **Secrétaire et trésorière :** Aurore BRISSET

Cette année 2026 a débuté en février avec notre après-midi Carnaval en liaison avec les enfants des écoles du village. Une belle après-midi animée par le podium Galaxia by Clem Event qui a fait danser les petits et les grands tout en savourant crêpes, pop-corn et diverses douceurs confectionnés par l'APE Paul Verlaine.

Différentes manifestations ont été programmées cette année :

**11 Avril :** Soirée théâtre avec la troupe « La Compagnie sans nom » ;  
**Fête du village les 29, 30 et 31 mai ;**

- Vendredi : Troupe en scène : show CINESTORY,
- Samedi : pêche le matin, bal animé par le podium TNT en soirée,
- Dimanche : Messe.

**Fête de l'été le 4 juillet :** Soirée animée par le duo musical « Ginette chante » suivi du feu d'artifice. La restauration sera assurée par un food-truck ;

**27 septembre :** Vide-greniers.

Le C.A.B.D. espère vous voir nombreux lors de ces prochaines manifestations et vous dit à très bientôt.





## Les Seniors de l'Alaric prépare le cinquantenaire de l'association

En juillet 2026 les seniors de l'Alaric fêteront le cinquantenaire de leur association. Ce premier trimestre passé, notre assemblée générale s'est tenue fin janvier à la salle Néouvielle. La lecture des différents bilans et les projets ont été présentés et votés à l'unanimité. Le bureau a été reconduit sans aucun changement.

Comme d'habitude, nous avons fêté les anniversaires des uns et des autres dans la joie et la bonne humeur.

Depuis le début de l'année nous avons, outre les jeux de sociétés habituels, organisé deux lotos internes.

Fin mars, a eu lieu le loto «Open» à la salle des fêtes en présence d'un nombreux public.

A vous tous, villageois et villageoises nous souhaitons un printemps radieux et heureux.



## La Cascade a retrouvé son élan

Les fêtes de fin d'année terminées, l'association se réunissait début janvier, pour célébrer ses reines. Un instant suspendu, empreint de douceur et de convivialité où galettes maison et chocolat chaud ont réchauffé les cœurs autant que les sourires.

Depuis, la vingtaine de « bonnes fées » de la Cascade a repris le chemin de la création avec enthousiasme et inspiration. Entre porcelaines délicatement décorées, cartes de vœux pleines de poésie, bijoux façonnés à la main et objets décoratifs uniques, les idées prennent vie et les talents s'expriment.

Et pour enrichir encore cette dynamique, deux ateliers de cartonnage viendront ponctuer le mois d'avril, invitant chacun à découvrir de nouvelles techniques.



L'horizon s'élargit également avec un projet de voyage en préparation pour le mois de juin, promesse de découvertes et de beaux moments partagés.

Que vous soyez curieux, créatif ou simplement en quête d'un moment agréable, poussez la porte de la Cascade : rendez-vous les mardis et jeudis après-midi dans les locaux de l'association.

Vous y serez accueillis avec chaleur et bonne humeur, et repartirez, qui sait, avec l'envie de créer à votre tour.



## Un succès chocolaté pour les écoles Pagnol et Rimbaud !

Le dimanche 5 avril, une vague d'enthousiasme a déferlé sur notre village à l'occasion de la grande chasse aux œufs organisée par l'APE des écoles Pagnol et Rimbaud.

Pas moins de 150 enfants, accompagnés de leurs parents, se sont prêtés au jeu dans une ambiance festive et ensoleillée. Entre les épreuves sportives, le concours de dessin (remporté par Johanna et Ainhoa) et les ateliers maquillage, les petits lapins d'un jour ont vécu une après-midi enchantée.

Le point d'orgue de la journée fut la pesée du magnifique panier gourmand offert par Éric Mezaille, notre boulanger local. Félicitations à Gabriël, qui a remporté ce lot avec une précision impressionnante, à seulement 3 grammes du poids réel !

L'APE tient à remercier chaleureusement la mairie et le personnel municipal pour leur précieux soutien logistique, ainsi que l'ensemble des familles pour leur participation massive.

Relancée depuis quelques mois, notre association a à cœur de multiplier ces initiatives afin de financer de futurs projets et activités pédagogiques pour tous les élèves de nos deux écoles.



## Le comité local de la FNACA a tenu son assemblée générale

La section locale de la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) a tenu son assemblée générale le mercredi 28 janvier à Barbazan-Debat. Accueillie pour la première fois à la salle du Néouvielle, cette rencontre a réuni environ 33 adhérents.

En ouverture de séance, le vice-président, M. MARMOUGET, a excusé le président, M. Edouard DUPOUEY et la secrétaire, Mme Annie Garuz, indisponibles pour raison de santé.



Cette assemblée a permis de dresser le bilan des activités de l'année écoulée. Concernant le calendrier à venir, les traditionnelles commémorations ont été programmées pour 2026, ainsi que les festivités de mars et les grillades d'octobre. Les membres du bureau ont été reconduits en attendant le retour du président :

**Président** : M. Edouard DUPOUEY

**Vice-président** : M. Jacques MARMOUGET

**Secrétaires** : Mme Annie GARUZ, Mme Denise FERRERO

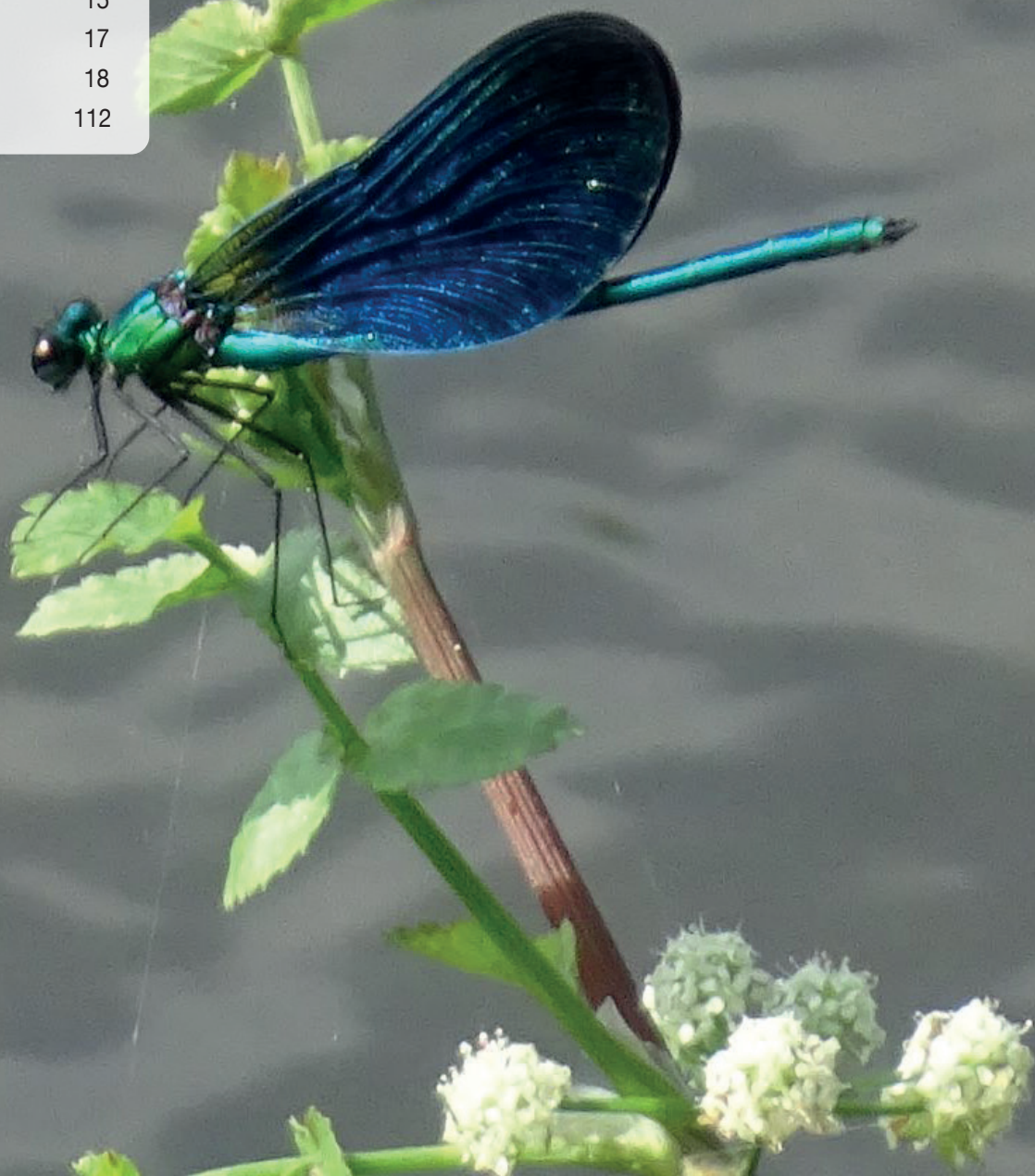
**Trésoriers** : M. René BONNET, M. André CAPDEVIELLE

L'assemblée générale s'est conclue autour d'un verre et de la galette.

# Informations utiles

## Numéros utiles

Restaurant scolaire :	05 62 33 80 01
Gymnase :	06 76 98 84 31
Centre de loisirs :	05 62 96 28 24
Ecole Maternelle M.Pagnol :	05 62 33 83 98
Ecole Maternelle J.Prévert :	05 62 33 81 57
Ecole Primaire P.Verlaine :	05 62 33 89 37
Ecole Primaire A.Rimbaud :	05 62 33 87 55
SAMU :	15
Gendarmerie :	17
Pompiers :	18
Pompiers : depuis un portable	112



### MAIRIE

BP 23 - 2 bis, rue des Pyrénées  
65690 BARBAZAN-DEBAT  
Tél : 05 62 33 95 67 – Fax : 05 62 33 92 93  
[mairie@barbazan-debat.fr](mailto:mairie@barbazan-debat.fr)

### HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi Mardi Mercredi  
8h30 à 12h - 13h à 18h  
Jeudi : 13h à 18h

Vendredi : 8h30 à 12h - 13h à 17h

Le prochain bulletin paraîtra septembre . Vous pouvez communiquer vos contributions dès fin Juillet soit au secrétariat de la Mairie, soit par messagerie électronique ([mairie@barbazan-debat.fr](mailto:mairie@barbazan-debat.fr)) soit dans la rubrique contact sur le site officiel [www.barbazan-debat.fr](http://www.barbazan-debat.fr)

Bulletin édité par la Mairie de BARBAZAN-DEBAT - Maquette & Impression : Graphicom • Tarbes